



DOSSIER DE CANDIDATURE POUR L'APPEL A RECONNAISSANCE AGENDA 21 LOCAL FRANCE

Tous les ans, le ministère organise un appel auprès des collectivités engagées dans un projet territorial de développement durable pour aboutir à une reconnaissance de projets « Agenda 21 local France ».

Pour participer aux sessions de reconnaissance, un certain nombre d'éléments sont demandés afin de pouvoir expertiser votre projet. Ces éléments sont à renseigner sur une plateforme.

Pour la prochaine session, la plateforme sera ouverte du 4 décembre 2014 au 30 janvier 2015.

Le lien vers la plateforme sera communiqué sur le site internet du ministère. Un mode d'emploi sera disponible en première page de la plateforme afin de vous guider dans l'inscription et le dépôt des éléments demandés.

I – Vous connaître

Il s'agit de remplir une fiche d'identification avec les principaux renseignements concernant la collectivité (nombre d'habitants, nom du responsable élu,...).

II – Connaître votre territoire et votre projet

Les attentes portent sur des éléments fondamentaux nécessaires à la construction et la mise en œuvre d'un projet territorial de développement durable/ Agenda 21.

Le dossier est organisé en 4 grandes parties :

- la description du territoire
- la stratégie du projet pour répondre aux enjeux du territoire : quelle direction pour le territoire ? Où souhaitez vous conduire votre territoire ?
- la narration du projet : son histoire
- l'opérationnalité : comment le projet est-il déployé concrètement ? Quelle traduction dans les politiques publiques (type PLU, SCOT, PCET...)

Il vous sera également possible de déposer des pièces annexes : délibération d'adoption du projet, document(s) de communication.

Dans chacune des parties, un formulaire composé de 3-4 questions sera à remplir.

Par question, des interrogations supplémentaires sont indiquées pour vous aider dans votre réponse : **il ne s'agit pas de répondre à chaque interrogation posée : une réponse globale suffit.**

Vous êtes également invités à joindre des pièces jointes (carte, vidéo, schéma, photo...) afin d'illustrer vos réponses.

Des vidéos mises en ligne sur la plateforme et sur cette page du site internet du ministère préciseront les éléments attendus, notamment par des illustrations.

1- Description du territoire

1-1 : Les enjeux du territoire

*Quelle est l'histoire de votre territoire ?
Que se passe-t-il dans votre territoire ?
Qu'est ce qui constitue sa singularité, sa spécificité ?
Quelles sont les caractéristiques de votre territoire sur lesquels il faut agir ?
(exemples : problèmes majeurs/risques auxquels vous êtes confrontés, thèmes sur lesquels vous vous êtes engagés à agir).*

Cette étape consiste à établir un état initial de votre territoire (diagnostic) non exhaustif mais unique, il s'effectue du point de vue d'un acteur qui y vit. Les méthodes employées pour le réaliser ainsi que sa forme sont libres (dossier papier, témoignages audio, films...).

Exemple : l'enclavement de ma commune, l'étalement urbain, ...

1-2 : Dans quel environnement votre territoire s'inscrit-il ?

*Quelles sont les relations de votre territoire avec les autres échelles territoriales ?
Quelles sont les traductions dans les politiques publiques plus sectorielles ?
Quels sont les liens avec des schémas structurants comme les SCOT ?*

Il s'agit ici de comprendre de manière plus large le contexte dans lequel votre projet de territoire s'inscrit et comment vous allez articuler votre projet avec les instances et démarches « impactant » votre territoire.

Pièce à joindre au choix : une carte, une photo, une vidéo...

2- Stratégie

2-1 : La vision du territoire/le cap stratégique : vers où voulez-vous aller ?

*Vous initiez un Agenda 21 pour transformer votre territoire, mais en quoi sera-t-il différent ?
Que souhaitez-vous que votre territoire devienne (ou ne devienne pas) suite à l'Agenda 21 ?
Quelle est la direction que vous avez décidé de prendre, votre cap ?
Quels objectifs à court, moyen et long terme ?*

Il s'agit d'explicitier les objectifs stratégiques et atteignables de votre projet. Cela signifie expliciter les changements que vous souhaitez pour votre territoire, la direction que vous prenez, et que vous souhaitez/pourrez atteindre d'ici la fin de votre projet.

Exemple : « retrouver une économie locale » ; « renforcer le bien être communal »

2-2 : La stratégie : comment procédez-vous pour atteindre ce cap?

*Comment allez-vous faire pour y aller ?
Quel parcours avez-vous prévu de suivre ? Quel est votre plan de bataille ?*

Il s'agit d'expliquer comment le projet que vous avez décidé de mettre en œuvre doit vous permettre d'atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés (l'orientation, la stratégie d'une part ; les leviers d'interventions, les axes stratégiques d'autre part).

2-3 : Evaluation : comment savoir si le territoire va dans la bonne direction ? Comment savoir que les objectifs visés seront atteints dans le temps envisagé ?

En quoi ce que vous allez mettre en place contribuera à répondre aux objectifs que vous vous êtes fixés ?

Comment allez-vous savoir ce que le projet a changé et apporté sur votre territoire ?

Quand et quelles données analyser ?

Cela correspond à la mise en place d'un plan d'évaluation, en établissant des étapes de l'évaluation, ainsi qu'un socle de quelques indicateurs.

Par exemple, un indicateur d'état initial (indicateur d'état zéro) permet de savoir d'où vous partez et où vous allez.

2-5 : Schéma stratégique à renseigner

Il s'agit de remplir un schéma représentant les différentes étapes de votre projet selon les éléments expliqués ci-dessus (voir modèle)

schéma stratégique selon le modèle

Pièce jointe possible : vidéo d'un élu porteur de projet...

3- La narration : racontez nous l'histoire de votre projet

3-1 : Vous êtes candidat pour la première fois à l'appel à reconnaissance

3-1-1 : Comment avez-vous procédé pour aboutir à votre projet ? Et pourquoi? (quels choix avez-vous fait ?)

Participation : comment avez-vous mobilisé les acteurs du territoire et les agents de la collectivité ? Quels partenaires avez-vous et allez-vous solliciter ?

Pilotage : quelle organisation avez-vous adopté ?

3-1-2 : Qu'est-ce que cela a apporté à la collectivité ? Au territoire ? Et qu'en attendez-vous pour la suite du déroulement du projet ?

3-1-3 « Si c'était à refaire ... », « pour aller plus loin ... », quelles améliorations aimeriez-vous apporter à votre projet ?

Qu'allez-vous faire des résultats de votre projet, comment vous organisez-vous pour faire évoluer le projet (et sa méthode) dans le temps ?

Comment les nouveaux sujets (principe de précaution, économie circulaire, Schéma régionaux, COP21, objectifs de développement durable...) viennent réinterroger votre plan d'action ?

Exemple : expliquez comment vous allez faire en sorte que vos partenaires demeurent mobilisés dans le projet.

3-2 : Vous avez déjà été reconnu Agenda 21

3-2-1 : Pourquoi recandidatez vous à la reconnaissance « Agenda 21 local France » ?

3-2-2 : Enseignements du premier Agenda 21 : quel regard portez-vous sur le premier projet ?

Evaluation : En quoi ce que vous avez mis en place a contribué à répondre aux objectifs que vous vous étiez fixés ?

Comment savoir ce que le projet a changé et apporté sur votre territoire ?

3-2-3 : Qu'est ce qui a changé sur le territoire, dans la collectivité?

3-2-4: Comment avez-vous procédé pour aboutir à ce nouveau projet ? Et pourquoi? (quels choix avez vous fait ?)

Participation : comment avez-vous mobilisé les acteurs ?

Pilotage : quelle organisation avez-vous adoptée ?

3-2-5 : Qu'est-ce que cela a apporté à la collectivité, au territoire? Et qu'en attendez-vous?

3-2-6 : « Si c'était à refaire ... », « pour aller plus loin ... », quelles améliorations aimeriez-vous apporter à votre projet ?

Comment le projet évolue-t-il tout au long de sa vie ?

Que faites-vous des résultats de votre projet, comment vous organisez-vous pour faire évoluer le projet (et sa méthode) dans le temps ?

Comment les nouveaux sujets (principe de précaution, économie circulaire, Schéma régionaux, COP21, ODD...) viennent réinterroger votre plan d'action ?

4- Mise en œuvre du projet

Il s'agit d'expliquer la façon dont se concrétise votre projet, les moyens alloués pour cette mise en œuvre...

4-1 : Les actions emblématiques de votre projet

Présentez 3 actions emblématiques ou 3 traductions opérationnelles de votre politique de développement durable (si pas de plan d'actions) en renseignant le modèle ci-après.

Modèle de fiche à remplir

4-2 : Les moyens alloués à votre projet

Moyens financiers : Comment vous assurez vous de la mise en œuvre effective du projet tout au long de sa vie ?

Moyens humains : qui est en charge du projet au sein de la collectivité (chargé de mission, équipe dédiée, élu...) ? Quelle est sa place dans l'organigramme de la collectivité ?

Pièce à joindre : plan d'actions ou explication sur la traduction opérationnelle de la politique de développement durable de la collectivité

Des questions ?

Contacts

julia.rambaud@developpement-durable.gouv.fr

lddpp4.dddpp.Seei.Cgdd@developpement-durable.gouv.fr